
Konkurse Faillites Fallimenti

No 144 Freitag, 27.07.2007 125. Jahrgang

1. *Débitrice:* CHAUD-PAIN Sàrl, rue Davel 30,
1096 Cully
2. *Déclaration de faillite:* 07.06.2007
3. *Suspension de faillite:* 18.07.2007
4. *Echéance selon art. 230 al. 2 LP:* 06.08.2007
5. *Avance de frais:* CHF 4'000.00

Indication: La faillite sera clôturée si, dans le délai sus-mentionné, les créanciers n'en requièrent pas la liquidation et ne fournissent pas la sûreté exigée pour les frais qui ne seront pas couverts par la masse. La réclamation ultérieure d'avances supplémentaires est réservée.

6. *Remarques:* Toute activité dans le domaine de la boulangerie-pâtisserie.

Office des faillites de Lavaux
1096 Cully

(04041752)